

Troisième séance, jeudi 23 mai 2024

Présidence de Adrian Brügger (UDC/SVP, SE)

Sommaire

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
2013-GC-40	Divers	Assermentation		
2023-DIAF-31	Décret	Approbation de la fusion des communes de Auboranges, Chapelle, Ecublens et Rue	Entrée en matière Lecture des articles Vote final	<i>Rapporteur-e</i> Françoise Savoy <i>Représentant-e du gouvernement</i> Didier Castella
2023-GC-211	Postulat	Irrigation : mise en place d'une stratégie renforcée, d'un plan d'action et de mesures concrètes pour optimiser les besoins régionaux d'irrigation et pour développer le système d'irrigation dans notre canton	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Catherine Esseiva Hubert Dafflon <i>Représentant-e du gouvernement</i> Didier Castella
2023-GC-81	Motion	Soutenir le développement des installations à biogaz	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Hubert Dafflon Christian Clément <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2017-DEEF-32	Rapport	Prévention des accidents de chantier (LPAC) (suite de la motion 2015-GC-18)	Discussion	<i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2024-DEEF-12	Rapport d'activité	Etablissement cantonal de politique foncière (ECPF) - Rapport d'activité 2023	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Bruno Riedo <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2024-DEEF-22	Rapport	Etablissement cantonal de politique foncière (ECPF) - Rapport sur l'exécution du mandat 2020-2023	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Bruno Riedo <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2024-GC-92	Election (autre)	Un-e scrutateur/trice, en remplacement de Susanne Schwander	Scrutin de liste	
2024-GC-93	Election (autre)	Un membre de la Commission des affaires extérieures (CAE), en remplacement de Flavio Bortoluzzi	Scrutin de liste	
2024-GC-94	Election (autre)	Un membre de la Commission des affaires extérieures (CAE), en remplacement de Susanne Schwander	Scrutin de liste	

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
2024-GC-96	Election (autre)	Un membre de la CIP Convention scolaire romande, en remplacement de Brice Repond	Scrutin de liste	
2024-GC-95	Election (autre)	Un membre suppléant/e de la Commission des affaires extérieures (CAE), en remplacement de Bruno Riedo	Scrutin de liste	

La séance est ouverte à 08 h 30.

Présence de 102 députés; absents: 8.

Sont absents avec justification: M^{mes} et MM. Eliane Aebischer, Sébastien Dorthe, Jacques Morand, Pierre Mauron, Ralph Alexander Schmid, Julia Senti, Jean-Daniel Schumacher et Julien Vuilleumier.

M^{me} et MM. Sylvie Bonvin-Sansonnens, Romain Collaud, Philippe Demierre, Jean-Pierre Siggen et Jean-François Steiert, conseillère et conseillers d'Etat, sont excusés.

Divers 2013-GC-40 Assermentation

Assermentation de M^{mes} et MM. Saskia Oberson, Raphael Dänzer, Pierpaolo Boschetti, Paul Stübi, Sarah Vuille et Kevin Donzallaz, élu-e-s par le Grand Conseil lors de la session de mai 2024.

> Il est passé à la cérémonie d'assermentation selon la formule habituelle.

Président du Grand Conseil. Sehr geehrte Damen und Herren, Sie sind soeben für Ihr neues Amt vereidigt worden. Im Namen des Grossen Rates des Kantons Freiburg beglückwünsche ich Sie zu dieser Wahl und wünsche Ihnen viel Befriedigung in der Ausübung Ihres neuen Amtes.

> La cérémonie d'assermentation est terminée.

Décret 2023-DIAF-31 Approbation de la fusion des communes de Auboranges, Chapelle, Ecublens et Rue

Rapporteur-e:	Savoy Françoise (PS/SP, SC)
Représentant-e du gouvernement:	Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts
Rapport/message:	18.03.2024 (BGC mai 2024, p. 1673)
Préavis de la commission:	08.05.2024 (BGC mai 2024, p. 1684)

Entrée en matière

Savoy Françoise (PS/SP, SC). "Il est indispensable de passer d'un idéal de prospérité partagée, dont nous n'avons cessé de nous éloigner, à un idéal de bien vivre ensemble." Cette citation résume simplement et justement le processus de fusion. L'on ne fusionne pas pour améliorer les finances communales, mais pour améliorer le bien-être des citoyennes et des citoyens, en leur offrant des prestations de qualité dans un souci d'efficacité et la poursuite d'un véritable projet de société.

La procédure de fusion des communes d'Auboranges, Chapelle, Ecublens et Rue s'est bien déroulée et l'exercice s'est terminé à satisfaction de tout le monde. Il est important de relever la qualité des informations qui ont été transmises à la population et aux législatifs tout au long du processus, ce qui est un gage indéniable de succès.

C'est donc avec une grande reconnaissance pour le travail accompli que j'ai l'honneur de vous proposer ce décret.

Enfin, je tiens à remercier très chaleureusement M. Gérald Mutrux pour les informations et les renseignements apportés.

Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. Je vous appelle naturellement à soutenir le présent décret, qui vient finaliser un projet de fusion qui a connu des étapes et plusieurs surprises.

Je tiens ici à souligner l'engagement et la ténacité des personnes, particulièrement des autorités locales, qui ont permis cet aboutissement.

Sous réserve de votre approbation, évidemment, le canton de Fribourg comptera donc, au 1^{er} janvier 2025, 121 communes. En une génération environ, le nombre de communes fribourgeoises aura ainsi été divisé par deux. Il y en avait encore 242 le 1^{er} janvier 2000.

La diminution du nombre de communes n'est évidemment pas un but en soi, mais elle témoigne de la volonté des autorités locales de donner à leur commune la taille nécessaire, pour assumer les tâches en constante évolution, en constante complexification, que leur demandent la population et la législation.

Genoud François (*Le Centre/Die Mitte, VE*). Mes liens d'intérêts: je préside la commission administrative mise en place par le Conseil d'Etat le 6 décembre 2022 pour la commune d'Ecublens, à la suite de la démission des membres de son exécutif.

Historique: le 1^{er} mars 1969 déjà, la fusion des communes d'Ecublens, d'Eschiens et de Villangeaux entrainait en vigueur. En février 2021, un sondage pour une fusion à six communes – les quatre communes concernées et les communes de Montet et d'Ursy – échouait; le résultat de la commune d'Ursy était négatif. A la suite de cet échec, les quatre communes décidaient, après un sondage positif, de fusionner. Le 12 novembre 2023, cette fusion a été acceptée.

Par ce bref historique, nous nous rendons très vite compte que cette fusion est naturelle. Cependant, pour donner suite à la situation difficile et spéciale qu'a vécue et vit la commune d'Ecublens, le comité de pilotage (CoPil) des quatre communes et leurs exécutifs ont dû travailler habilement et diplomatiquement afin de concrétiser la convention de fusion – travail récompensé, vu le vote positif très clair dans chaque commune. Les autorités et la population de la commune fusionnée se réjouissent de cette nouvelle situation.

Accompagné à l'unanimité par le groupe Le Centre, je vous propose d'entrer en matière et d'accepter ce décret.

Michellod Savio (*PLR/PVL/FDP/GLP, VE*). Mon lien d'intérêts: aucun, si ce n'est que je suis syndic d'une commune avec une magnifique vue sur le château de Rue et l'ensemble des clochers des villages de la future commune fusionnée. Je m'exprime au nom du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux.

Ainsi, au premier jour de l'an de grâce 2025, les honorables communes de Rue, Auboranges, Chapelle et Ecublens fusionneront pour ne former qu'une seule et même entité. La ville millénaire rotavillienne – selon la légende de la plus petite d'Europe – fêtera alors ses 1014 ans d'existence. Ses autorités ne répéteront point l'outrage infligé en un obscur XIII^e siècle. En ce temps-là, Rue devint une simple possession du domaine savoyard, perdant toute indépendance. Pourquoi? La bravade du seigneur local, Rodolphe, qui osa emprisonner le puissant Pierre II de Savoie, surnommé le Petit Charlemagne, déplut fort aux Savoyards.

Dieu merci, l'histoire ne se répétera point. Par cette fusion, l'actuel seigneur de Rue et ses confrères d'Auboranges et Chapelle, alliés au bailli d'Ecublens, laveront cet affront. Rue demeurera Rue, et ses habitants feront de cette commune l'une des plus grandes du district de la Glâne, portant l'espoir de rivaliser un jour avec Romont, cité autrefois favorisée par la Savoie – vous savez maintenant pourquoi.

Preuve logique de cette fusion: le château de Rue surplombe les nobles communes d'Auboranges, Chapelle et Ecublens, mais aussi les villages de Promasens, Gillarens, Eschiens, Blessens et Villangeaux, témoignant ainsi de leur proximité géographique. Fait notable: par cette union, le château de Rue verra son territoire s'étendre jusqu'aux portes, ou presque, du bien vaudois château d'Oron. Soyez toutefois rassurés, cela ne réveillera point de belliqueuses vellétés parmi ses habitants, le temps des seigneurs conquérants étant désormais révolu.

Cela étant dit, je ne peux que vous convier à entrer en matière, à approuver le décret qui nous est soumis, tout comme le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux dans son ensemble, en félicitant la population et les autorités des quatre communes pour cette première étape réussie vers la fusion, et en leur souhaitant, par là même, un heureux mariage.

Jaquier Armand (*PS/SP, GL*). Je n'ai pas de lien d'intérêts particulier avec cet objet et j'interviens au nom du groupe socialiste, qui se réjouit de cette fusion.

Le groupe félicite la population et tous les acteurs de cette fusion – les autorités, les membres des exécutifs, la préfecture. Chacun, par son engagement envers un projet partagé, discuté, est parvenu à convaincre la population de l'accepter. Une population dont il faut saluer la maturité. Je pense que cela mérite quelques leçons sur l'avenir, parce qu'on a vu aussi que, au départ, les choses n'étaient pas si simples.

C'est un pas important pour la Glâne, mais c'est une étape. Une étape vers des regroupements encore plus importants et, qui sait, vers une commune "Glâne".

Les défis en matière de santé, de vieillissement, d'infrastructures, d'école, de transports publics nécessitent que la population glânoise, quelle que soit sa structure, agisse en commun. Le futur, notamment la future loi sur les communes, serait bien inspiré d'intégrer toutes les visions, toutes les tendances, et que celles-ci soient représentées dans les organes de ces structures. A mon sens, la représentativité est un des défis dans la proximité de nos institutions.

Chères et chers collègues, le groupe socialiste soutient ce décret et remercie les acteurs de ces communes pour leur engagement.

Marmier Bruno (*VEA/GB, SC*). Je m'exprime ici au nom du groupe VERT·E·S et allié·e·s et n'ai pas de lien d'intérêts avec cet objet.

Sans faire comme mon préopinant un plaidoyer pour une commune par district, le groupe VERT·E·S et allié·e·s soutient le choix de la population des communes concernées, donc vous invite à voter ce décret.

Gaillard Bertrand (*Le Centre/Die Mitte, GR*). Mes liens d'intérêts: je suis membre du comité de l'Association des communes fribourgeoises (ACF) et membre du comité du Club des communes, et c'est à ce titre que je prends la parole.

Le Club des communes soutient le décret et félicite les communes d'Auboranges, Chapelle, Ecublens et Rue pour leur fusion, et leur souhaite un heureux mariage au 1^{er} janvier 2025.

Dupré Lucas (*UDC/SVP, GL*). Je suis Glânois, mais n'ai aucun autre lien d'intérêts avec l'objet dont nous traitons. Je m'exprime au nom du groupe de l'Union démocratique du centre, qui a pris connaissance du décret présenté.

Nous saluons ce mariage des communes d'Auboranges, Chapelle, Ecublens et Rue, pour autant qu'il vienne de la base, et je crois que c'est absolument le cas vu le résultat des votations. Nous souhaitons une bonne continuation à cette commune, cette nouvelle structure.

Le groupe de l'Union démocratique du centre soutient ce décret.

Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. Je remercie tous les intervenants, qui se sont, de manière unanime, prononcés en faveur du soutien à ce projet de décret.

Je souhaite plein succès à la commune de Rue, dont je suis certain qu'elle est mieux armée pour les innombrables défis de demain.

> L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Lecture des articles

I. Acte principal

Art. 1

> Adopté.

Art. 2

> Adopté.

Art. 3

> Adopté.

Art. 4

Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. Un cadeau de 586 800 francs, accordé par le canton au panier de la mariée.

> Adopté.

II. Modifications accessoires

> Adopté.

III. Abrogations accessoires

> Adopté.

IV. Clauses finales

> Adopté.

Titre et préambule

> Adopté.

> La lecture des articles est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

> Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 78 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté en faveur du décret:

Altermatt Bernhard (FV,Le Centre/Die Mitte), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre/Die Mitte), Baschung Carole (LA,Le Centre/Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre/Die Mitte), Berset Nicolas (SC,UDC/SVP), Berset Christel (FV,PS/SP), Berset Alexandre (SC,VEA/GB), Bonny David (SC,PS/SP), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre/Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Clément Bruno (GR,VEA/GB), Collomb Eric (BR,Le Centre/Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dietrich Laurent (FV,Le Centre/Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre/Die Mitte), Dupré Lucas (GL,UDC/SVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fattebert David (GL,Le Centre/Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre/Die Mitte), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre/Die Mitte), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VEA/GB), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre/Die Mitte), Hauswirth Urs (SE,PS/SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA/GB), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Julmy Markus (SE,Le Centre/Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kehl Roland (SE,VEA/GB), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Levrat Marie (GR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VEA/GB), Menétrey Lucie (SC,PS/SP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre/Die Mitte), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Michel Pascale (SC,PS/SP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Papaux David (FV,UDC/SVP), Pauchard Marc (VE,Le Centre/Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC/SVP), Perler Urs (SE,VEA/GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raetzo Carole (BR,VEA/GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre/Die Mitte), Rey Alizée (SC,PS/SP), Rey Benoît (FV,VEA/GB), Riedo Bruno (SE,UDC/SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS/SP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schroeter Alexander (LA,PS/SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre/Die Mitte), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Stöckli Markus (SE,VEA/GB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre/Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Tritten Sophie (SC,VEA/GB), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre/Die Mitte), Vial Pierre (VE,PS/SP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre/Die Mitte), Zurich Simon (FV,PS/SP). *Total: 78.*

—

Postulat 2023-GC-211**Irrigation : mise en place d'une stratégie renforcée, d'un plan d'action et de mesures concrètes pour optimiser les besoins régionaux d'irrigation et pour développer le système d'irrigation dans notre canton**

Auteur-s:	Esseiva Catherine (PLR/PVL/FDP/GLP, LA) Dafflon Hubert (Le Centre/Die Mitte, SC)
Représentant-e du gouvernement:	Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts
Dépôt:	14.09.2023 (BGC octobre 2023, p. 4035)
Développement:	14.09.2023 (BGC octobre 2023, p. 4035)
Réponse du Conseil d'Etat:	27.02.2024 (BGC mai 2024, p. 1934)

Prise en considération

Esseiva Catherine (PLR/PVL/FDP/GLP, LA). Je n'ai pas de lien d'intérêts direct. Etant ingénieure civile, je suis simplement intéressée par l'hydrologie. Auteure de ce postulat, je parle en mon nom.

Il s'agit, dans ce postulat, de coordonner l'agriculture, l'irrigation et la gestion des eaux. Tout d'abord, il faut mentionner qu'en terres fribourgeoises, plus de 60% des surfaces sont agricoles. Aussi, l'agriculture est indissociable de notre gestion des eaux. L'objectif de ce postulat sera d'analyser la situation des prélèvements d'irrigation dans chaque région, la situation géotechnique des différents terrains, afin d'obtenir une vision générale et une base de données des prélèvements d'irrigation. Fort de ce réseau de connaissances, il s'agira ensuite d'œuvrer à mettre en place un réseau d'irrigation contrôlé au sein de nos régions.

Pourquoi développer un tel réseau? Tout d'abord, pour répondre aux conséquences de l'évolution climatique et aux problèmes de sécheresse vécus par l'agriculture ces dernières années. Mais, également, pour optimiser la gestion de nos ressources en eaux. Et enfin, il s'agira dans ce postulat de répondre à diverses interrogations urgentes:

- > qu'en est-il de l'irrigation au sein de notre canton?
- > quelle est précisément la situation de notre système d'irrigation face aux périodes de sécheresse?
- > les besoins en eau pour l'irrigation sont-ils suffisants pour toutes les régions?
- > quels sont les impacts des prélèvements d'irrigation à long terme?
- > quels sont les impacts sur l'approvisionnement en eau potable?
- > quelle coordination avec la gestion des eaux superficielles et souterraines?

Autant de questions auxquelles ce postulat permettra de répondre.

Ces analyses sont indispensables pour développer et optimiser le potentiel d'irrigation dans chaque région spécifique. Il s'agira de planifier des systèmes d'irrigation en adéquation avec les conditions géotechniques de nos régions. Il s'agira de construire un équilibre entre les ressources naturelles à disposition et les besoins en irrigation.

Je l'ai dit, l'agriculture, c'est 60% des terres fribourgeoises. L'irrigation est donc un outil à exploiter aujourd'hui pour soutenir l'agriculture de demain. Etudier la mise en œuvre d'un réseau d'irrigation, c'est acquérir une gestion plus efficiente de nos ressources en eau, c'est acquérir une meilleure utilisation de l'eau et donc, c'est une économie sur nos ressources en eau.

Le Conseil d'Etat soutient ce postulat, parce qu'il va dans le sens des stratégies projetées pour l'évolution de l'agriculture. Notre groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux le soutient également dans sa majorité.

Sur ces considérations, je vous invite, chers collègues, à soutenir ce postulat.

Herren-Rutschi Rudolf (UDC/SVP, LA). Ich spreche hier im Namen der Fraktion der Schweizerischen Volkspartei.

Meine Interessenbindungen: Ich bin nebst der Politik auch Landwirt und Nahrungsmittelproduzent.

Wie im Postulat erwähnt, sind mehr als 60 % der Flächen Freiburgs landwirtschaftlich genutzt. Ausserdem ändert sich das Klima und hat direkt Einflüsse auf die Wasserwirtschaft in unseren Kulturböden. Wer mit der Natur arbeitet, weiss genau, wie ein Bedürfnis für Bewässerung oder, wie im letzten Herbst, eine Entwässerung nötig werden kann, um auch qualitativ hochwertige und marktfähige Nahrungsmittel zu produzieren.

Diese Kenntnisse zum Thema sind vorhanden, aber ein gutes Management zur Nutzung der Ressource Wasser ist wichtig und aus wirtschaftlicher Hinsicht schon heute selbstverständlich. Um nicht noch mehr Verwaltungsaufwand und warme Luft zu produzieren, bleiben wir hier kurz, möchten aber dem Staatsrat für die kurze und angemessene Antwort danken und erwarten gespannt den Bericht zur langfristigen Vision, den Leitlinien sowie dem Aktionsplan. Damit können dann die geplanten und dringend nötigen regionalen und interkantonalen Bewässerungsprojekte weiterentwickelt und realisiert werden.

Grandgirard Pierre-André (*Le Centre/Die Mitte, BR*). Je déclare mes liens d'intérêts: je suis maître-agriculteur, ne pratique pas encore l'irrigation de mes cultures, mais je suis membre du comité du projet d'irrigation ArroBroye.

Le postulat qui nous est soumis demande la mise en place de mesures permettant une amélioration de notre système d'irrigation, afin d'obtenir une gestion plus efficiente de nos ressources. Dans le contexte de l'évolution climatique, notre canton accompagne déjà plusieurs projets d'irrigation avec les objectifs suivants:

- > permettre le maintien d'une production agricole durable;
- > protéger les cours d'eau dans ma région, principalement la Broye, qui fait l'objet d'un vaste programme de revitalisation intercantonale;
- > assurer la sécurité de la production agricole en qualité et en rendement.

Les cultures de pommes de terre, la production maraîchère, mais aussi les productions fourragères ont un besoin vital d'eau pour maintenir notre production indigène de denrées alimentaires et de fourrages.

Le projet d'irrigation intercantonal broyard, ArroBroye, avec pompage dans le lac de Neuchâtel, est d'ores et déjà soutenu par les services des améliorations foncières des cantons de Vaud et de Fribourg ainsi que par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Il constitue le plus grand projet d'irrigation prévu en Suisse, avec une surface irrigable de 4000 hectares, répartie sur une vingtaine de communes.

La stratégie en cours d'élaboration à Grangeneuve permettra de soutenir le développement d'infrastructures d'irrigation performantes, afin d'assurer la production agricole locale, tout en garantissant une utilisation durable des ressources hydriques. Cette stratégie devrait, à mon avis, aussi inclure l'approvisionnement des alpages en eau d'abreuvement pour les animaux estivés, une activité essentielle pour le maintien d'une occupation décentralisée du territoire et pour la production de fromage d'alpage.

Le groupe Le Centre attend impatiemment le rapport de stratégie d'irrigation en cours d'élaboration et vous recommande d'accepter ce postulat.

Raetzo Carole (*VEA/GB, BR*). C'est au nom du groupe VERT·E·S et alli·e·s que je m'exprime. Mes liens d'intérêts: je fais partie d'un comité de pilotage qui planche sur un projet d'irrigation intercantonal (Vaud-Fribourg) regroupant 200 agriculteurs et une vingtaine de communes. Le réseau projette un tracé de 145 kilomètres de conduites pour une surface d'environ 4000 hectares, comme l'a expliqué juste à l'instant mon collègue Pierre-André Grandgirard. Sa source: l'eau du lac de Neuchâtel.

Le pompage d'eau d'arrosage dans les cours d'eau étant de plus en plus problématique, le recours aux grands réservoirs tels que les lacs reste une solution prioritaire. Le canton de Fribourg veut maintenir un certain niveau de production alimentaire, malgré les changements climatiques, et l'irrigation en est l'un des maillons essentiels. Répertorier et prioriser les projets et actions permettant, d'une part, d'améliorer l'approvisionnement en eau d'arrosage de l'agriculture et, d'autre part, de favoriser le développement de systèmes de production durables, adaptés au nouveau contexte climatique, apparaît comme un enjeu majeur.

La fréquence des périodes de sécheresse et de pluies torrentielles s'accélère. Nous faisons donc face à des situations où il s'agira de gérer soit un trop-plein, soit un trop-peu. Les périodes de sécheresse seront, donc, de plus en plus fréquentes et, justement, quand l'eau du ciel vient à manquer, le stress hydrique s'installe.

L'eau est un bien précieux et l'analyse demandée à juste titre par les postulants ne peut être que saluée.

Le Conseil d'Etat propose, en guise de réponse au postulat, la présentation d'un rapport sur la stratégie d'irrigation en cours d'élaboration. Le groupe VERT·E·S et alli·e·s se réjouit donc de voir émerger ces premières lignes directrices, fondées sur les besoins des régions et sur la disponibilité des ressources, et soutient ce postulat.

Hauswirth Urs (*PS/SP, SE*). Meine Interessenbindungen: Ich bin Gemeindeammann von Düringen und Vorstandsmitglied des Freiburger Gemeindeverbandes.

Ich rede im Namen der Sozialdemokratischen Fraktion.

Wir warten gespannt auf den vom Staatsrat in Aussicht gestellten Bericht über die Bewässerungsstrategie.

Einmal hat es zu wenig Wasser; dann gibt es wieder zu viel davon. Die Aufgaben, welche durch die Klimaveränderungen entstanden sind, werden unbestreitbar grösser. Vermutlich wird uns der Bericht über die Bewässerungsstrategie erneut aufzeigen, dass wir mit der Umsetzung von Klimazielen nicht mehr warten können.

Obwohl der geforderte Bericht nicht direkt zum Klimaschutz beiträgt, unterstützt die Fraktion das Postulat.

Dafflon Hubert (*Le Centre/Die Mitte, SC*). J'interviens en tant que copostulant avec M^{me} Esseiva sur ce projet de postulat.

On a tous appris à l'école que la Suisse est le château d'eau de l'Europe et, ce qui nous fait plaisir d'entendre, le départ de tous les grands fleuves européens. Or, si on regarde ces dernières années, malgré qu'on soit le château d'eau de l'Europe, on a connu des périodes de sécheresse assez intenses, déjà au printemps, et il est important de trouver des solutions.

En 1990, j'achète une parcelle dans mon cher village de Grolley pour construire la maison familiale. Et là je vois, au niveau des servitudes, qu'il y avait un droit d'eau sur la forêt du village, parce qu'anciennement, sur ma parcelle, se trouvait une porcherie. Et puis je me suis demandé si cela valait la peine ou pas d'exploiter une source naturelle qui provient d'une forêt du village. J'ai alors pris contact avec un sage, un ancien du village, pour lui demander ce qu'il en pensait. Cela fait-il sens de prendre ça, avec tous les risques qui sont liés à une source privée? Et il m'a dit: "N'oublie jamais une chose: l'eau que nous avons sera l'or de demain." Et j'ai suivi son bon conseil. J'ai utilisé cette eau par gravitation naturelle, et j'ai toujours été satisfait de cette façon de faire. Et quand le système communal tombait en panne, moi, j'avais toujours mon système qui fonctionnait, avec une bonne qualité d'eau, saine et non polluée.

L'irrigation est devenue centrale, car c'est la vie, c'est notre vie. Mais l'irrigation est extrêmement importante pour notre agriculture, agriculture qui doit nourrir aussi notre population. Et, dans ce sens-là, donner des conditions cadres à l'agriculture qui soient extrêmement bien réglées par rapport à l'utilisation de ce bien précieux qu'est l'eau est extrêmement important. Donc, priorité, naturellement, à l'agriculture, mais sans oublier, pour autant, bien sûr, l'énergie et aussi le tourisme.

Je crois que le collègue Grandgirard l'a bien relevé: on ne parle pas dans notre postulat de la problématique des chalets alpestres, de l'économie alpestre. Et je pense que ça, c'est un point qu'il faudrait aussi intégrer dans les débats. Parce qu'eux aussi, paradoxalement, connaissent des difficultés par rapport à l'approvisionnement en eau durant l'été.

Je remercie le Conseil d'Etat d'avoir pris les devants. C'est clair que, en lisant sa réponse, on voit qu'il partage notre avis, soutient le postulat. Et, je remercie aussi tous les groupes d'en faire de même.

Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. Je remercie tout d'abord tous les intervenants et les postulants qui soutiennent la vision du Conseil d'Etat en matière de développement d'irrigation.

L'élaboration du rapport demandé correspond justement à la stratégie qui est en cours d'élaboration par Grangeneuve, dans le cadre du Plan climat. La transmission de ce rapport, qui est en cours de réalisation, au Grand Conseil sera donc l'occasion de présenter cette importante stratégie pour l'avenir de l'agriculture fribourgeoise, dans le contexte du changement climatique.

Plusieurs projets d'irrigation sont en phase d'études, dans la Broye, dans le Lac, avec un soutien cantonal important, que ce soit sur le plan financier, technique ou aussi sur les conseils.

Néanmoins, un aspect m'inquiète particulièrement. Un système d'irrigation a pour objectif principal de préserver la production. J'ai bien dit la production, qui est mise en danger par les sécheresses et les pics de chaleur liés au réchauffement climatique, vous l'avez bien compris. Et pourtant, certains producteurs, certaines productrices, pas la majorité fort heureusement, hésitent. Ils hésitent à s'engager sur cette voie, car ils se découragent face aux défis actuels, notamment l'interdiction des remèdes pour les cultures telles que la betterave ou la pomme de terre, sans alternative pour les soigner et lutter contre les maladies. Ainsi, sans possibilité de lutte contre les maladies, contre les ravageurs, avec des revenus proposés pour des prestations non liées à la production, ces producteurs se disent à quoi bon continuer d'essayer de produire si la politique agricole finance avant tout la jachère et les surfaces non productives et si elle n'offre plus des moyens appropriés pour assurer une production en suffisance, que ce soit sur le plan qualitatif comme sur le plan quantitatif. C'est alors la chasse aux primes qui est lancée et la volonté de produire chute, voire disparaît.

Le Conseil d'Etat n'a jamais caché son soutien à une agriculture productive, une agriculture professionnelle, qui garantit cet objectif d'auto-approvisionnement, inscrit dans notre Constitution fédérale. Nous devons donc veiller à ce que les conditions cadres de la politique agricole continuent à soutenir cet objectif et restent attractives pour une production durable. Je vous invite donc à prendre en considération ce postulat, en appelant, à futur, à la cohérence dans la politique, dans la vision d'une politique agricole durable, dans ces trois dimensions que sont l'environnemental, l'économique et le social. Il sera, en effet, contre-productif, sur le plan économique comme environnemental, de développer un tel réseau si nous ne donnons pas les moyens de produire nos aliments ensuite.

Par rapport aux interventions des députés Grandgirard et Dafflon concernant les adductions d'eau dans les alpages, sachez qu'on collabore ici, on a lancé ici et financé une étude avec AGRI Fribourg, pour déterminer les points critiques, et que,

aujourd'hui, il y a une politique qui se met en place, avec une analyse au cas par cas et les solutions qui doivent être traitées. On n'a pas une stratégie globale; c'est vraiment du cas par cas, en fonction des situations. Mais, on a déjà fait l'analyse pour savoir où on avait des problèmes. Donc, on y travaille aussi.

> Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 94 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté en faveur de la prise en considération:

Altermatt Bernhard (FV,Le Centre/Die Mitte), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre/Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Barras Eric (GR,UDC/SVP), Baschung Carole (LA,Le Centre/Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre/Die Mitte), Berset Nicolas (SC,UDC/SVP), Berset Christel (FV,PS/SP), Berset Alexandre (SC,VEA/GB), Bonny David (SC,PS/SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Boschung Bruno (SE,Le Centre/Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre/Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Clément Bruno (GR,VEA/GB), Clément Christian (SC,Le Centre/Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre/Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre/Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre/Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre/Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre/Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC/SVP), Emonet Gaëtan (VE,PS/SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fahrni Marc (VE,UDC/SVP), Fattebert David (GL,Le Centre/Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre/Die Mitte), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Galley Liliane (FV,VEA/GB), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre/Die Mitte), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VEA/GB), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre/Die Mitte), Hauswirth Urs (SE,PS/SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA/GB), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Julmy Markus (SE,Le Centre/Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Levrat Marie (GR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VEA/GB), Menétrey Lucie (SC,PS/SP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre/Die Mitte), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre/Die Mitte), Michel Pascale (SC,PS/SP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morel Bertrand (SC,Le Centre/Die Mitte), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Papaux David (FV,UDC/SVP), Pasquier Nicolas (GR,VEA/GB), Pauchard Marc (VE,Le Centre/Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC/SVP), Perler Urs (SE,VEA/GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raetzo Carole (BR,VEA/GB), Raetzo Tina (BR,VEA/GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre/Die Mitte), Rey Alizée (SC,PS/SP), Rey Benoît (FV,VEA/GB), Riedo Bruno (SE,UDC/SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roulin Daphné (GL,VEA/GB), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS/SP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schroeter Alexander (LA,PS/SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre/Die Mitte), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Stöckli Markus (SE,VEA/GB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre/Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC/SVP), Tritten Sophie (SC,VEA/GB), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre/Die Mitte), Vial Pierre (VE,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre/Die Mitte). *Total: 94.*

> Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Motion 2023-GC-81

Soutenir le développement des installations à biogaz

Auteur-s:	Dafflon Hubert (<i>Le Centre/Die Mitte, SC</i>) Clément Christian (<i>Le Centre/Die Mitte, SC</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle
Dépôt:	22.03.2023 (<i>BGC mai 2023, p. 1836</i>)
Développement:	22.03.2023 (<i>BGC mai 2023, p. 1836</i>)
Réponse du Conseil d'Etat:	05.03.2024 (<i>BGC mai 2024, p. 1884</i>)

Prise en considération

Clément Christian (*Le Centre/Die Mitte, SC*). Le développement du biogaz a de nombreuses vertus. Il contribue à notre indépendance énergétique et à la diminution des gaz à effet de serre. Outre la production d'énergie renouvelable, le stockage des engrais dans un digesteur évite la dissipation de ces gaz dans l'environnement.

Ce développement est actuellement limité par de nombreux facteurs: des lois et ordonnances fédérales en mutation régulière, une volonté de limiter l'impact des installations dans les zones agricoles ou mixtes en rigidifiant l'aménagement du territoire, une saturation du marché des cosubstrats nécessaires à un rendement minimal des installations. Les futurs développements devront ainsi se faire en rentabilisant au mieux les substrats agricoles.

Depuis 2022, de l'Europe à l'Afrique, des USA à l'Asie, de nombreux pays investissent massivement dans le biogaz pour s'émanciper énergétiquement, tout en revalorisant les déchets organiques. Notre Confédération va, elle, malheureusement, à contre-courant, avec la mise en consultation, le 24 février, d'une modification des ordonnances qui menace l'existence des centrales à biogaz actuelles et limite fortement la sécurité d'investissement pour les nouvelles.

Dans ce contexte, notre motion répond à une problématique réelle: la Confédération subventionne 50% des coûts d'investissements, à la condition que l'installation soit réalisée. Faire l'étude d'une telle installation coûte plusieurs milliers de francs et les risques de ne pas aboutir sont grands. Qui souhaite encore lancer de telles études, si l'Etat ne donne aucun coup de pouce? Car à la fin, l'équation est toujours la même: chaque installation doit être rentable pour être réalisée et continuer d'être exploitée.

Avec mon collègue Hubert Dafflon, nous sommes satisfaits que le Conseil d'Etat nous suive dans la nécessité de trouver des pistes pour développer le biogaz. La proposition émise diffère de la nôtre, mais est intéressante. Coordonner les services de l'Etat et rechercher la revalorisation sur la chaîne complète jusqu'à la laiterie avec les sous-produits du lait doit être étudié. Ce d'autant plus que de nombreuses laiteries devront être rénovées ces prochaines années. Et comme les bases légales pour soutenir une telle étude sont existantes, allons-y! Aussi, d'entente avec mon comotionnaire, nous retirons notre motion.

Toutefois, le développement du biogaz ne peut s'arrêter à cette seule piste. Aussi, avec mon collègue Dafflon, nous avons préparé le dépôt d'un postulat pour connaître la stratégie du canton dans le développement du biogaz dans diverses filières agricoles et diverses formes de revalorisation.

- > Cet instrument est retiré par ses auteurs.
 - > Cet objet est ainsi liquidé.
-

Rapport 2017-DEEF-32

Prévention des accidents de chantier (LPAC) (suite de la motion 2015-GC-18)

Représentant-e du gouvernement:	Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle
Rapport/message:	27.02.2024 (<i>BGC mai 2024, p. 1347</i>)

Discussion

Président du Grand Conseil. Der Staatsrat beantragt dem Grossen Rat, die Motion 2015-GC-18 abzuschreiben.

Ich präzisiere: es liegt gemäss Grossratsgesetz in der Kompetenz des Grossen Rates, eine Motion abzuschreiben. Das Büro des Grossen Rates hat sich bei seiner letzten Sitzung vom 8. Mai gegen eine Abschreibung der Motion ausgesprochen, da es es nicht für richtig hält, dass sich der Staatsrat bei einer überwiesenen Motion nur mit einem Bericht und nicht mit einem Gesetzesentwurf äussert.

Ich erinnere auch daran, dass wir am Schluss dieser Debatte eine Abstimmung über die Abschreibung des Geschäfts machen.

Bonny David (*PS/SP, SC*). Je vais ici plutôt discuter sur la forme que sur le fond.

Toute motion validée doit aboutir à un projet de loi et non à un rapport. Dans le cas présent, c'est mon collègue Flavio Bortoluzzi qui m'a rappelé qu'en fait, cette motion, de base, avait été largement validée par le plenum, avec quelques voix qui s'étaient juste annulées. Mais sinon, il n'y avait pas eu d'opposition. Donc pourquoi un rapport au final? On a évoqué qu'à la limite, on peut peut-être une fois l'accepter. Mais, si on prend l'image d'une voiture qui va dans une ruelle à sens interdit, même une fois, on n'a pas le droit.

On a dit bon, c'est peut-être une loi de plus. Oui, mais alors, si on dit que c'est une loi de plus, à quoi sert le Grand Conseil? A quoi on sert? On peut nommer le Conseil d'Etat directeur de département ou chef de service, on change la Constitution, on dissout le Parlement. Non, c'est une motion qui a été validée, elle appelle donc un projet de loi. Alors après, avec quelle teneur, ce sera discuté en commission.

Donc, le groupe socialiste, clairement, ne veut pas le classement, demande de reprendre le travail de commission, pour préparer un projet de loi qui doit être examiné en plenum. Nous vous invitons également à soutenir cette position sur le principe qu'il ne faut pas commencer avec des transformations de motions en rapports. Sinon, où est-ce qu'on va aller? Nous voulons ce projet de loi.

Jaquier Armand (*PS/SP, GL*). Mes liens d'intérêts: je suis ancien syndicaliste responsable d'Unia, toujours actif dans des solutions de branche de santé et de sécurité, et la prévention des accidents est quelque chose qui me tient à cœur. J'étais également actif lors du dépôt de cette motion par nos anciens collègues Ganiot et Vial.

Cette motion souhaitait légiférer pour prévenir les accidents sur les chantiers du canton de Fribourg. Elle ne parlait pas de refaire une loi complète sur toutes les règles d'accidents. Il faut voir quels chantiers sont essentiellement concernés. Souvent, ce sont de petits chantiers, portés par des privés ou des pseudo-privés, des entreprises ou des privés qui font plusieurs bâtiments, et parfois des assez gros objets, mais qui ne se préoccupent aucunement des règles de sécurité. Cette motion se préoccupait aussi de la volonté de protéger la population. Aux abords de certains chantiers, de certains endroits, eh bien, la population est souvent mal dirigée, mal orientée et exposée à des risques. Tout ceci ne se voit pas, puisque, dans les faits, c'est intégré dans l'assurance-accidents non professionnelle, et on le voit très peu dans les statistiques d'accidents professionnels. Les chantiers importants sont soumis à la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA), à l'Ordonnance sur la sécurité et la protection de la santé des travailleurs dans les travaux de construction, etc. De ce point de vue, il manque des contrôles, mais la situation est relativement claire. Par contre, pour la première catégorie que j'ai évoquée tout à l'heure, il s'agit de faire un effort important.

Je comprends les communes quand elles craignent une augmentation de leurs obligations et de leurs tâches. Elles ont déjà d'énormes obligations, les communes. Souvent, elles sont peu ou pas appliquées, par méconnaissance ou par manque de moyens. Il ne s'agit pas de remettre une couche en plus. Lors de la consultation, aussi bien le syndicat Unia que le Parti socialiste ont relevé ce problème et ont notamment proposé que cela puisse être délégué à des tiers, sans, effectivement, les nommer. Mais on peut penser à des personnes qui agissent sur les chantiers, qui s'y connaissent en matière de sécurité, on peut penser à l'Inspectorat chantiers Fribourg (ICF) notamment. Et c'est une solution qui permet de mutualiser les responsabilités, les contrôles et la prévention.

Aujourd'hui, on nous dit qu'il faut renvoyer, que tout est fait. Malheureusement, ce n'est pas le cas. On ne peut pas classer ça, parce que tout n'est pas fait. Tout est à faire. Tout est à réaliser. Et, pour la santé des personnes, pour la santé de la population, nous devons faire quelque chose.

Dans les discussions intermédiaires – il faut quand même savoir que le postulat a été déposé en 2015 –, on a statué sur un projet de loi et répondu à une procédure de consultation en 2021. Il y a eu quelques échanges pour faire avancer ce dossier. Il eut été possible et facile de mettre ensemble les personnes. C'est pourquoi aujourd'hui, un renvoi n'est pas possible. Il est nécessaire de refuser ce renvoi, de se mettre à table, de discuter et de construire une vraie réponse pour la prévention, à l'intention de la population, à l'intention des privés et à l'intention de tous ceux qui passent entre les mailles du filet.

Je vous invite à suivre la proposition du Bureau du Grand Conseil.

Chardonnens Jean-Daniel (*UDC/SVP, BR*). Je m'exprime au nom du groupe de l'Union démocratique du centre et n'ai pas de liens d'intérêts avec cet objet.

C'est avec une certaine incompréhension que le groupe de l'Union démocratique du centre a pris connaissance de ce rapport, présenté par le Conseil d'Etat, concernant la motion pour la prévention des accidents de chantier. Ce rapport demande purement et simplement de classer cette motion.

Sur le fond, notre groupe est plutôt du même avis que le Conseil d'Etat et admet qu'il est inutile de rajouter des couches par-dessus des lois qui existent déjà. La législation actuelle nous paraît donc suffisante.

Cependant, du point de vue institutionnel, le Grand Conseil devrait pouvoir débattre de cette problématique et se prononcer. Il s'agit de respecter le travail des députés qui ont déposé cet instrument parlementaire en 2015, mais il s'agit aussi d'accepter la décision du législatif, qui a voté cette motion en 2016 déjà. Il s'est passé presque neuf ans depuis le dépôt de la motion jusqu'à cette demande de classement. Le Grand Conseil pourrait d'ailleurs refuser cette proposition, repoussant encore le traitement de cette affaire. C'est beaucoup trop. Il y a quelque chose qui ne fonctionne pas dans nos institutions et c'est regrettable.

Une grande majorité du groupe de l'Union démocratique du centre refusera le classement de cette motion. Il estime que l'avant-projet de loi, qui a fait l'objet d'une consultation en juillet 2021, doit maintenant aboutir et ainsi être débattu devant le Grand Conseil, afin de respecter le choix des députés.

Glasson Benoît (*PLR/PVL/FDP/GLP, GR*). Mes liens d'intérêts: je suis entrepreneur.

Sept ans après l'acceptation de la motion Ganiot/Vial concernant la sécurité sur les chantiers, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de classer sans suite cette motion. Bien que je trouve cette attitude inadmissible, que ce soit sur la forme comme sur le délai de réponse, je pense qu'il faut profiter de cette lacune afin de ne pas augmenter les nombreuses lois, recommandations ou règles qui régissent la sécurité sur les chantiers pour les ouvriers comme pour le voisinage.

Cela fait trente-cinq ans que je travaille sur les chantiers, en passant de l'apprentissage au statut d'ouvrier, puis d'entrepreneur. Plus les années avancent, plus les règles de sécurité sont contraignantes. Certaines avec raison, d'autres empêchant l'ouvrier d'effectuer son travail. Plus de règles, mais peut-être pas moins d'accidents, et surtout une déresponsabilisation de tous les acteurs de la construction, sur la concentration au travail, sur le fait que l'on se trouve sur un chantier ou à ses abords, et qu'on regarde où on met les pieds. Dans les entreprises de la construction, les frais dus à la sécurité n'ont fait qu'augmenter et les accidents sont principalement dus aux sports et aux loisirs.

Pour ces raisons, et malgré la maladresse inexcusable du Conseil d'Etat, la majorité du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux accepte le classement sans suite.

Gaillard Bertrand (*Le Centre/Die Mitte, GR*). Mes liens d'intérêts: je suis directeur d'une entreprise de construction.

Le groupe Le Centre a pris connaissance du rapport présenté. Nous remercions M. le Commissaire et son service pour ces éléments.

Excepté l'aspect législatif, le constat est que de nombreuses bases légales et des moyens existent pour contrôler. Et ils ont été largement améliorés durant ces dix années. Il importe de les mettre en œuvre et de les faire appliquer. Le gros problème actuellement, c'est le manque d'application, pas de créer des lois. En résumé, trop de lois tuent la loi, et le groupe Le Centre préfère que l'on favorise l'amélioration des structures, plutôt que de créer des bâtons juridiques et administratifs. Et, à titre personnel, je défendrai toujours la diminution de l'administratif.

Vous l'avez compris, le groupe Le Centre va accepter le classement, malgré, on dira, la diligence du Conseil d'Etat et surtout le fait de ce retard, que nous trouvons impardonnable.

Wicht Jean-Daniel (*PLR/PVL/FDP/GLP, SC*). Mes liens d'intérêts: ancien directeur de la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs (FFE), j'ai été, à plusieurs reprises, consulté lors de la préparation de cette loi, mais aussi après un accident mortel sur un chantier.

Huit années ont été nécessaires pour que la montagne accouche d'une souris. Je suis franchement choqué de la réponse du Conseil d'Etat, qui fait fi des décisions du Grand Conseil. Le Conseil d'Etat ose prétendre dans sa conclusion à la demande du classement sans suite de la motion qu'il est convaincu que la législation actuelle, si tant est qu'elle soit strictement respectée, permet de protéger efficacement toutes les personnes en relation avec un chantier de construction. Dès lors, M. le Commissaire du Gouvernement, je vous demande pourquoi notre police effectue des contrôles de vitesse sur nos routes, si tant est que la vitesse soit strictement respectée, permet d'éviter aux usagers de la route des accidents. C'est un peu l'Eglise qui se fout de la charité.

Petit retour sur le passé: suite à l'accident mortel de la Poste de Fribourg – un échafaudage s'écroule et une jeune fille décède –, le procureur général du canton de Fribourg, Fabien Gasser, alerte le conseiller d'Etat Georges Godel, qui s'inquiète à son tour de la situation et émet, le 15 novembre 2011, le vœu qu'une rencontre soit organisée avec différents partenaires de la construction en relation avec la sécurité au travail. Construction Fribourg, dont j'étais le secrétaire général, était abordée à ce sujet par l'architecte cantonal, Charles-Henri Lang, le 23 mai 2012. Pour donner suite à ce contact, votre serviteur transmettait

à l'Etat de Fribourg un document intitulé "Sécurité sur les chantiers fribourgeois", que je peux vous faire parvenir, daté du 18 janvier 2007, document analysant la problématique et donnant quelques pistes pour améliorer la prévention des accidents sur les chantiers fribourgeois et ses abords. Il n'était pas question de créer une loi. Vous constatez que le milieu professionnel s'inquiétait déjà de la situation et recherchait des pistes d'amélioration.

Le 19 juillet 2012, sur proposition du nouveau conseiller d'Etat Maurice Ropraz, Charles-Henri Lang, architecte cantonal, demande à Construction Fribourg d'organiser une table ronde sur le thème de la sécurité sur les chantiers.

Un groupe de travail est constitué avec Construction Fribourg, la FFE, la SUVA et l'Inspection du travail. Fin 2012, le groupe de travail, que j'ai eu l'honneur de conduire, propose la liste des partenaires à réunir, les pistes de réflexion ainsi que les solutions pour améliorer le contrôle des chantiers.

Pour des raisons que j'ignore, malgré des rappels réitérés aux conseillers d'Etat proches de la construction et de l'économie qui se sont succédé, le projet n'a finalement pas été mené à bien, d'où la motion de nos collègues Ganioz et Vial, soutenue par le Conseil d'Etat et validée par le Grand Conseil.

Contrairement à l'analyse du Conseil d'Etat, la situation n'est pas aussi bonne que décrite. La signalisation des chantiers est souvent lacunaire. Les piétons, qui peuvent être des enfants sur le chemin de l'école, sont trop souvent les oubliés des chantiers et peinent à trouver leur chemin en sécurité. Un sergent de la police cantonale est chargé de donner les autorisations d'utilisation du domaine public et fixe les exigences en matière de signalisation routière. Il effectue des contrôles régulièrement, mais un chantier évolue et c'est dans ces phases que le danger augmente pour les utilisateurs.

A chacun de mes déplacements dans le canton, je vois des situations à risques pour les citoyens usagers. Des chantiers pas correctement clôturés, des fouilles mal protégées et pas signalées correctement par des lampes la nuit, des ouvriers sur des toits non sécurisés, toits sur lesquels il manque le pont de ferblantier ou le pont de couvreur, qui peut empêcher la chute d'un ouvrier, mais aussi de matériaux sur les passants.

Depuis de nombreuses années, il faut un permis pour conduire une grue sur tout le territoire suisse. Aucun contrôle n'est effectué pour vérifier si c'est effectivement le cas. En Suisse romande, la majorité des cantons a un règlement concernant la sécurité des chantiers. Ces règlements fixent l'obligation à tout machiniste d'avoir un permis pour piloter des engins de chantiers, tels que trax, bulldozer, pelles hydrauliques, dumper et j'en passe. Fribourg n'en a toujours pas.

Je m'adresse maintenant à vous, Mesdames et Messieurs les Syndics et Conseillères et Conseillers communaux. Vous ne voulez pas de cette loi, car vous estimez que vous n'avez pas les compétences pour contrôler les chantiers et que vous avez déjà assez de tâches. Et pourtant, ceci est votre responsabilité. Vous avez raison en ce qui concerne les compétences que vos collaborateurs n'ont pas. Malgré tout, vous avez le devoir de réagir si vos citoyens sont mis en danger par des travaux qui ne respectent pas les exigences légales. Faut-il dès lors légiférer? Je suis d'avis qu'il est impératif, au minimum... *[temps de parole écoulé]*

Berset Nicolas (UDC/SVP, SC). Tout d'abord, mes liens d'intérêts: je suis syndic de la commune Ferpicloz et membre du comité du Club des communes, et c'est en son nom que je m'exprime.

Le comité du Club des communes prend acte de la proposition du Conseil d'Etat de classer sans suite cette motion. Je ne reviendrai pas sur tout ce qui a été dit. Par contre, il se réfère à la position de l'Association des communes fribourgeoises et s'oppose à toute légifération ou extension de la responsabilité des contrôles à la charge des communes. Il serait irréaliste de devoir engager encore des spécialistes pour contrôler soit des échafaudages, soit le respect de normes de sécurité au travail ou de normes techniques. Chaque corps de métier a aussi sa responsabilité.

L'ACF a signalé au groupe de travail permanent traitant la police des constructions, composé du Service des constructions et de l'aménagement et des préfets, les dérives de l'application de l'article 165 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions et leur a fourni des propositions afin de respecter les rôles et les responsabilités de chaque entité, en vue d'optimiser la sécurité générale.

Stöckli Markus (VEA/GB, SE). Ich habe keine Interessenbindung zu diesem Geschäft und spreche im Namen der Gruppe Grünes Bündnis.

Kollege Wicht, ich hätte Ihre Fortsetzung gerne gelesen, aber ich habe gesehen, Sie haben bereits ein Opfer gefunden, das gemacht wird.

Die vorliegende Motion datiert aus dem Jahre 2015 und wurde im Grossen Rat angenommen. Das Grüne Bündnis schliesst sich dem Votum des Büros an und spricht sich einstimmig für die Einsetzung einer Kommission aus, welche über das weitere Vorgehen beziehungsweise die Bearbeitung eines Gesetzes über die Sicherheit auf Baustellen und somit die Regelung zur Verhütung von Unfällen, was in unser aller Interesse sein sollte, der Arbeitnehmenden und Drittpersonen vertieft diskutiert.

Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR). Je m'exprime à titre personnel. Mon lien d'intérêts: syndic de Corbières.

Cela fait quelques années que je suis dans ce Grand Conseil, et je n'ai jamais vu une motion traitée comme ça. Je m'exprime plutôt sur la forme que sur le fond.

Pourquoi autant de retard? C'est ma première question. Pourquoi une consultation en 2021 sur une motion votée en 2017? Quatre ans après!

On nous dit que les gens consultés – tel et tel organe –, ne sont pas forcément d'accord, qu'il ne faut pas mettre ça en place. Mais M. le Conseiller d'Etat, c'est un mandat que vous a donné le Grand Conseil! Ce ne sont pas les gens consultés qui doivent vous dire s'il faut, oui ou non, mettre ça en place! C'est la première chose qui m'a vraiment dérangé.

Au-delà du fond – qu'on peut partager ou pas –, pour moi, c'est un très mauvais signal. Le jour où l'UDC, le PLR, Le Centre ou n'importe quel groupe dépose une motion qui lui tient à cœur, que celle-ci est adoptée mais dérange le Conseil d'Etat – il y en a eu plusieurs –, ça va donner quoi? Le Conseil d'Etat attendra deux, trois, quatre, cinq, six ans et après, il fera une suite directe, en disant, voilà, on a consulté les différents organes, mais ça ne nous arrange pas, alors on va faire ça comme ça. C'est inadmissible! Le Grand Conseil a voté cette motion, elle doit être mise en œuvre!

Je vais même plus loin. C'est clairement un manque de considération pour notre législatif, pour les institutions, et c'est un mépris des députés de la part du Conseil d'Etat.

Rey Benoît (*VEA/GB, FV*). Je déclare mes liens d'intérêts: j'avais un intérêt majeur à attendre la fin de la pensée de mon cher collègue Jean-Daniel. Je me réjouissais de savoir quelle serait sa conclusion. Comme je suis doué de télépathie, j'arrive plus ou moins à imaginer la suite, qui pourrait dire les choses suivantes... (*rires*)

Je suis d'avis qu'il est impératif, au minimum, de mettre en vigueur un règlement qui fixe la collaboration entre les communes et l'organe qui assurerait un contrôle des chantiers et qui pourrait intervenir sur appel des communes ou de tout citoyen détectant un danger imminent. Les inspecteurs de l'Inspectorat des chantiers de Fribourg, qui luttent contre le travail au noir, pourraient être adjoints de spécialistes de la sécurité au travail et parcourir, en binôme, les chantiers fribourgeois et intervenir sur appel. Il existe des pistes, il s'agit de mettre en œuvre un règlement en collaboration avec les partenaires sociaux et les communes.

Pour cela, je vous invite, M. le Commissaire et j'invite le Gouvernement à mettre en place ce règlement dans l'année à venir et non pas dans dix ans, qui prendra en compte tous les aspects de contrôle et de collaboration que j'ai cités. Si vous vous engagez dans cette voie, uniquement sous cette condition, je pourrai vivre avec le classement de la motion, bien que votre proposition soit institutionnellement peu compréhensible. Vous l'aurez compris, il doit y avoir une suite!

Sur ces considérations, je vous invite, chers collègues, à refuser le classement si M. le Commissaire du Gouvernement ne s'engage pas fermement, aujourd'hui, à mettre en place ce règlement dans un délai d'une année.

Une commission parlementaire pourra alors amender la loi et faire ainsi respecter la décision du Grand Conseil de 2016. Dans le cas contraire, le classement devra rester le premier et le dernier du genre!

Dans la télépathie, j'ai eu aussi l'enthousiasme qui m'a été transmis.

Bürdel Daniel (*Le Centre/Die Mitte, SE*). Meine Interessenbindungen: Ich bin stellvertretender Direktor des Freiburger Arbeitgeberverbandes.

Wir haben einen sehr langen und mühsamen Prozess hinter uns. Das darf nicht passieren. Da sind wir uns alle einig. Und der Staatsrat ist hierzu wirklich aufgefordert, Massnahmen zu ergreifen, nicht nur in diesem Thema, aber auch ganz allgemein, dass dies nicht mehr vorkommt. Ich glaube, diese Botschaft ist angekommen.

Die Motion abzuschreiben, ist heute das Thema. Ich möchte daran erinnern, es hat eine Vernehmlassung stattgefunden. Die war nicht zielführend. Also es gab gar nicht allzu viele Rückmeldungen und schlussendlich war der Gesetzesvorschlag, der präsentiert wurde, nicht zielführend. Heute haben wir einen Bericht vorliegend, vom Staatsrat. Aber vor allem müssen wir heute ein klares Zugeständnis des Staatsrats erhalten, wie die Thematik angegangen wird. Dass es ein Problem gibt, da sind wir uns einig. Aber wie soll es angegangen werden, da sind wir uns nicht alle einig.

Ich bin schon im Jahr 2016 gegen die Schaffung eines neuen Gesetzes gewesen und gegen eine zusätzliche Legiferierung. Ich finde, das ist nicht zielführend, immer in diese Richtung zu gehen, und das ist allgemein immer der Tenor, den wir hier im Parlament auch hören.

Heute bin ich der Meinung, dass mit zwei Massnahmen konkret auf diese Problematik eingegangen werden kann und soll.

Erstens mit der Durchführung von zusätzlichen Kontrollen. Wir haben ein Baustelleninspektorat, das "Inspectorat des chantiers", das sehr gute Arbeit leistet, das Gesamtarbeitsvertrag-Bestimmungen (GAV-Bestimmungen) kontrolliert auf den Baustellen, das Umweltvorschriften kontrolliert auf den Baustellen, und genau dieses "Inspectorat des chantiers," das Baustelleninspektorat, das übrigens von den Sozialpartnern ins Leben gerufen wurde, von den Gewerkschaften und den

Arbeitgebern, ist dafür die geeignete Institution, um hier auch die Kontrollen aufzunehmen und dieses Thema auch sinnvoll anzugehen. Das Amt für Arbeitsmarkt soll das Baustelleninspektorat mandatieren, um diese zusätzlichen Kontrollen auch durchzuführen. Und dann sind wir auf dem richtigen Weg, um diese Thematik anzugehen.

Zweitens bin ich auch der Meinung, dass wir in einem bestehenden Reglement auch die allenfalls notwendigen zusätzlichen Ausführungen noch eingeben können, aber sicher nicht in einem neuen Gesetz. Und ich bitte Sie, berücksichtigen Sie auch Ihre allgemeinen Stellungnahmen, ansonsten sind wir alle gegen zusätzliche Gesetze, alle gegen zusätzliche Reglementierungen. Machen wir's dort, wo es sinnvoll ist, und geben wir dem Staatsrat den Auftrag, das Thema anzugehen.

Und ich erwarte jetzt von Staatsrat Curty eine klare Stellungnahme hierzu, dass man in diese Richtung gehen kann, und dass wir dann diese Motion definitiv abschreiben und sinnvoll die Sache angehen.

Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle. Vielen Dank für die animierten Stellungnahmen.

J'adore, honnêtement. Merci beaucoup!

Ich möchte vielleicht als Erstes festhalten, dass der Staatsrat, und das ist ganz wichtig, die Sorgen der Verfasser der Motion vollkommen, und Herr Grossrat Stöckli hat's gesagt, teilt, was die Sicherheit auf den Baustellen betrifft. Da können wir schlussendlich keine Konzessionen machen.

Wir haben in den vergangenen neun Jahren, es war wirklich eine lange Zeit, alle möglichen Wege geprüft.

C'est cela qu'il a fait durant neuf ans. Il n'a pas rien fait. Il a vraiment tout essayé pour mettre en œuvre cette motion votée par le Grand Conseil, en essayant plusieurs variantes: la modification des lois existantes, l'élaboration des directives, il a discuté énormément avec les partenaires. Et puis, à chaque fois, ce n'était pas satisfaisant. Et puis, finalement, on a fait cette loi, après sept ans environ, on l'a même mise en consultation. Donc, encore une fois, cette loi, elle est prête. Si vous voulez en discuter en commission parlementaire, on peut le faire demain. Mais par respect de cette institution qu'est le Grand Conseil, pour le respect aussi des voies démocratiques qui sont les nôtres, on s'est quand même dit qu'il fallait d'abord passer au Grand Conseil pour vraiment avoir la garantie qu'il veut en débattre en commission parlementaire. Encore une fois, on peut le faire demain ou pas. Et puis, je pense que cette discussion, aujourd'hui, est extrêmement importante pour moi. J'ai des retours maintenant et je sais, le cas échéant, s'il faudrait modifier légèrement la loi si vous voulez en discuter ou pas. En tout cas, c'est une voie que le Conseil d'Etat a défendue.

J'aimerais dire que la prévention des risques est importante dans tous les domaines de la vie. Cela a été dit, qu'il s'agisse de la santé, de la sécurité ou même aussi de la pérennité de nos environnements sociaux aussi naturels, anticiper les risques et agir en conséquence est essentiel. C'était, d'abord, un peu l'enjeu de cette motion, pour éviter des conséquences souvent coûteuses, voire désastreuses.

Cependant, vous connaissez aussi tous l'adage populaire qui dit: "Le mieux est l'ennemi du bien." Et, dans certains contextes, l'objectif d'un contrôle à tout prix peut entraîner des mesures disproportionnées, des dépenses inutiles ou même aussi des effets secondaires néfastes. Ainsi, trouver un équilibre entre la nécessité de prévenir le risque et la reconnaissance des limites pratiques, et éthiques aussi, est un défi auquel nous sommes confrontés dans de nombreux domaines.

M. le Président, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, je me contenterai de mentionner trois raisons qui ont conduit le Conseil d'Etat à vous solliciter, pour voir quel chemin vous voulez emprunter, donc, de classer ça aujourd'hui, ou alors de passer par la commission parlementaire et puis de repasser au Grand Conseil. Donc, trois raisons qui ont fait que le Conseil d'Etat vous propose de classer cette motion sans suite. Tout d'abord, évidemment, tout est déjà écrit. Et puis, je me permets quand même de citer un peu l'autorité en la matière, la Conférence des préfets du canton de Fribourg, qui nous a écrit qu'elle est de l'avis qu'il existe suffisamment de dispositions réglant la sécurité, en particulier la sécurité de travail sur les chantiers, et que la responsabilité du maître d'ouvrage et des entrepreneurs actifs sur un chantier est clairement réglée. Sous cet angle, le projet de loi n'apporte rien qui ne serait pas déjà réglé. Honnêtement, je dois le dire, je suis mal à l'aise de soumettre un projet de loi avec une telle prise de position de la Conférence des préfets.

Il y a lieu par ailleurs de signaler – et je cite encore une fois la Conférence des préfets – qu'en augmentant les exigences de contrôle, on affaiblit aussi – et c'est un argument important – le sens de la responsabilité individuelle du maître d'ouvrage et des entrepreneurs. En effet, ceux-ci se reposeront davantage sur le contrôleur et donc ne prendront des mesures de sécurité que si celles-ci sont exigées par le contrôleur.

Donc, comme vous pouvez le lire dans le message, il existe déjà, aujourd'hui une somme de lois, règlements et directives à n'en pas finir pour protéger tous les travailleurs et les tiers sur et autour d'un chantier de construction. Il n'est donc pas nécessaire d'ajouter une couche supplémentaire.

Im Jahr 2021 haben wir dann schlussendlich einen Versuch gemacht, trotzdem einen Gesetzesentwurf über die Unfallverhütung auf den Baustellen gemacht, diesen in die Vernehmlassung geschickt und dieser Entwurf war hauptsächlich eine Sammlung und auch eine Zusammenfassung von bereits existierenden Sicherheitsnormen, die bisher auch bis zu einem gewissen Grad angewendet wurden. Und ich werde vielleicht noch später auf das Thema der Anwendung der geltenden Regeln zu sprechen kommen.

An der Vernehmlassung zum Gesetzesentwurf, Sie haben es gesehen, haben etwa nur 50% der Vernehmlassungsadressaten teilgenommen, was gezeigt hat, dass die meisten Personen die Stellung zum Entwurf genommen haben, das für zu überflüssig und redundant halten. Und auch die zusätzliche Bürokratie, und über die sprechen wir hier oft, für die Unternehmen und gewisse Gemeinwesen wurde von Vernehmlassungsadressaten besonders hervorgehoben.

Unter Ihnen sitzen übrigens Unternehmerinnen und Unternehmer, denen administrative Hindernisse und auch zusätzliche Hürden für die Arbeit auf einer Baustelle ein Dorn im Auge sind.

Pour ce qui concerne la protection des tiers, je suis convaincu que si les entreprises respectent scrupuleusement les exigences légales en matière de sécurité pour leurs travailleurs et travailleuses, alors les tiers sont également protégés *de facto*. Les garde-fous institués pour la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs garantissent la sécurité des tiers en contact avec un chantier.

Un échafaudage, pour être très concret, qui est monté et arrimé selon les règles de l'art, qui est contrôlé par une autorité d'exécution, ne va donc pas s'effondrer, ni sur le travailleur ni sur les tiers.

Une troisième raison qui incitait le Conseil d'Etat à proposer le classement de la motion, c'est justement la question de contrôles supplémentaires – cela a été dit aussi par le député Berset. Et là, le Conseil d'Etat s'engage à entrer en discussion avec la Conférence des préfets et l'Association des communes dans le but d'examiner l'application des dispositions légales existantes, notamment en ce qui concerne les contrôles à effectuer, que ce soit en termes quantitatifs, mais aussi qualitatifs. C'est un élément vraiment important, mais qui ne demande pas une nouvelle législation.

Nun, der Staatsrat ist überzeugt, dass die Unfallverhütung verbessert werden kann, immer, indem die Häufigkeit der Kontrollen in Anwendung der geltenden Gesetze gesteigert wird. Und das können wir dann diskutieren, auch wer das genau machen soll.

Die anderen Kantone scheinen diese Einschätzung übrigens zu teilen, denn nur zwei Kantone, meine Damen und Herren, haben Gesetze zur Unfallverhütung auf Baustellen eingeführt. Wie oft sind dies der Kanton Waadt und der Kanton Genf.

Sehr geehrter Herr Präsident, sehr geehrte Grossrätinnen und Grossräte, ich wiederhole mich: Der Staatsrat teilt die Sorgen der Verfasser der Motion hinsichtlich der Baustellensicherheit voll und ganz. Dies ist auch der Grund, weshalb ich das Amt für den Arbeitsmarkt gebeten habe, die Gespräche mit dem Freiburgischen Baumeisterverband und anderen Partnern fortzusetzen, um nach dem Vorbild der meisten Westschweizer Kantone zusätzliche, konkrete Massnahmen auf den Baustellen umzusetzen. Das braucht aber keine neue Gesetzesgrundlage.

Saviez-vous par exemple qu'il est possible de conduire un dumper de 50 tonnes sur un chantier sans devoir posséder un permis de machine, pour autant, bien sûr, que vous n'utilisiez pas la voie publique? C'est, bien sûr, extrêmement dangereux. Heureusement, les entreprises sont conscientes de leur responsabilité, et on voit déjà leur personnel en formation auprès de la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs (FFE) pour obtention des différentes catégories de permis pour les machines de chantier. Mais nous voulons rendre obligatoire l'obtention d'un permis pour pouvoir conduire certaines machines sur un chantier dans le canton de Fribourg. Cela sera aussi fait. Les cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève l'ont déjà rendu obligatoire sur leur territoire depuis plusieurs années.

Donc, les travaux vont bon train et j'ai toutes les raisons de penser que d'ici la fin d'année, nous aurons élaboré un tel règlement, en collaboration avec les partenaires, notamment la FFE.

En conclusion, je vous demande de bien vouloir classer sans suite cette motion pour les raisons que je viens de mentionner. A savoir:

1. les dispositions légales actuelles en matière de sécurité sont suffisantes;
2. la mise en place d'une loi propre engendrerait des contrôles supplémentaires onéreux et des contraintes plus importantes pour les entreprises, si tant est qu'on puisse désigner une autorité d'exécution pour s'en occuper;
3. il suffit d'exécuter, voire de renforcer, les contrôles prévus par les différentes législations pour mieux répondre aux besoins de prévention.

Je profite aussi de rappeler ici que notre campagne de prévention contre le travail au noir, que nous avons lancée en collaboration avec l'association faïtière du canton, contribue également à éviter les accidents sur les chantiers.

Und aufgrund all dieser Erwägungen empfiehlt der Staatsrat Ihnen, diese Motion abzuschreiben.

Vielen Dank für Ihre Aufmerksamkeit.

> Au vote, le classement de cette motion est refusé par 52 voix contre 43. Il y a 1 abstention.

Ont voté en faveur du classement:

Altermatt Bernhard (FV,Le Centre/Die Mitte), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre/Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Baschung Carole (LA,Le Centre/Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre/Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre/Die Mitte), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Clément Christian (SC,Le Centre/Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre/Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre/Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre/Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre/Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre/Die Mitte), Fahrni Marc (VE,UDC/SVP), Fattebert David (GL,Le Centre/Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre/Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre/Die Mitte), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Julmy Markus (SE,Le Centre/Die Mitte), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre/Die Mitte), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre/Die Mitte), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morel Bertrand (SC,Le Centre/Die Mitte), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Pauchard Marc (VE,Le Centre/Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC/SVP), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre/Die Mitte), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre/Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre/Die Mitte), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre/Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 43.*

Ont voté contre:

Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Barras Eric (GR,UDC/SVP), Berset Nicolas (SC,UDC/SVP), Berset Christel (FV,PS/SP), Berset Alexandre (SC,VEA/GB), Bonny David (SC,PS/SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Clément Bruno (GR,VEA/GB), Dumas Jacques (GL,UDC/SVP), Dupré Lucas (GL,UDC/SVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Galley Liliane (FV,VEA/GB), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre/Die Mitte), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VEA/GB), Hauswirth Urs (SE,PS/SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA/GB), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Levrat Marie (GR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VEA/GB), Menétrey Lucie (SC,PS/SP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Michel Pascale (SC,PS/SP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Pasquier Nicolas (GR,VEA/GB), Perler Urs (SE,VEA/GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raetzo Carole (BR,VEA/GB), Raetzo Tina (BR,VEA/GB), Rey Alizée (SC,PS/SP), Rey Benoît (FV,VEA/GB), Riedo Bruno (SE,UDC/SVP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roulin Daphné (GL,VEA/GB), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS/SP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schroeter Alexander (LA,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Stöckli Markus (SE,VEA/GB), Thévoz Ivan (BR,UDC/SVP), Tritten Sophie (SC,VEA/GB), Vial Pierre (VE,PS/SP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Zurich Simon (FV,PS/SP). *Total: 52.*

S'est abstenu:

Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 1.*

> Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

—

Rapport d'activité 2024-DEEF-12 Etablissement cantonal de politique foncière (ECPF) - Rapport d'activité 2023

Rapporteur-e:	Riedo Bruno (<i>UDC/SVP, SE</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle
Préavis de la commission:	03.05.2024 (<i>BGC mai 2024, p. 1705</i>)

Discussion

Riedo Bruno (*UDC/SVP, SE*). Es freut mich, Ihnen nachfolgend die Schwerpunkte des Tätigkeitsberichts 2023 der Kantonalen Anstalt für die aktive Bodenpolitik (KAAB) aus Sicht der Finanz- und Geschäftsprüfungskommission vorstellen zu können.

Meine Interessenbindungen: Ich bin Inhaber und Geschäftsführer einer Einzelfirma, unter anderem mit dem Schwerpunkt "Immobilienberatung Baurechtsverträge", und habe in diesem Sinne auch einen Auftrag von der KAAB erhalten, 2021–2023, für die Ausarbeitung des Musterbaurechtsvertrages, dies sei hier deklariert, in Saint-Aubin.

Die Finanz- und Geschäftsprüfungskommission hat an ihrer Sitzung vom 3. Mai 2024 den Inhalt des vorliegenden Tätigkeitsberichtes, in Anwesenheit von Herrn Staatsrat Olivier Curty und Herrn Christophe Aegerter, Generalsekretär der Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion, besprochen und an die Verfasser des Berichtes verdankt.

Die an der Sitzung gestellten Fragen der Mitglieder der Finanz- und Geschäftsprüfungskommission wurden dabei kompetent beantwortet.

Erläuterung zur KAAB: Die KAAB gründet auf dem Gesetz über die aktive Bodenpolitik (ABPG), das der Grosse Rat des Kantons Freiburg am 18. Oktober 2019 verabschiedet hat. Die KAAB wurde beauftragt, die aktive Bodenpolitik des Staates umzusetzen, das heisst, Grundstücke zum Zweck der Wirtschaftsförderung zu bewirtschaften, die Areale aufzuwerten und für die Wirtschaftsakteure bereitzustellen, sowie die Umsetzung der kantonalen Raumplanungspolitik zu unterstützen.

Das Gesetz (ABPG) bildete ausserdem die Grundlage für die Schaffung des kantonalen Fonds für die aktive Bodenpolitik, der mit einem Anfangskapital von 100 Millionen Schweizer Franken ausgestattet wurde und der KAAB zur Erfüllung ihrer Aufgabe anvertraut wurde. Dank dem Fonds konnte der Staat 2016 und 2017 die Areale AgriCo in Saint-Aubin, Pré-aux-Moines in Marly und La Maillarde in Romont erwerben.

Die KAAB hat ihre Tätigkeit am 1. Oktober 2020 als selbständige Anstalt des öffentlichen Rechts aufgenommen und ist seit dem April 2021 im Handelsregister registriert. Die KAAB handelt gemäss dem ihr vom Staatsrat erteilten Leistungsauftrag.

Organisation: Die KAAB ist administrativ der Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion zugewiesen. Sie wird durch ein internes Organisationsreglement geregelt, das vom Staatsrat am 31. August 2021 genehmigt wurde.

Herr Giancarlo Perotto leitete die KAAB seit ihrer Gründung bis zum 30. Juni 2023. Frau Corinne Rebetez, Fachspezialistin Kommunikation und Verantwortliche Koordination und Kommunikation bei der Organisation, stellt seit dem 1. Juli 2023 die Leitung der KAAB, *ad Interim* für das Jahr 2023, sicher.

Die KAAB zählt Ende 2023 7 Mitarbeitende.

Ein paar Kennzahlen: Die wichtigsten Details kann dann Herr Staatsrat Olivier Curty noch anfügen. Die Kennzahlen, die wichtigsten, für das Jahr 2023:

- > Getätigte Investitionen: 12,5 Millionen Franken;
- > Betriebskosten (inklusive Personal und Honorar): 2,8 Millionen Franken;
- > Mieterträge: bereits 1,24 Millionen Franken;
- > Aktiven und Passiven sind im Total mit 72,19 Millionen Franken verbucht;
- > Bei den Aktiven sind das 4,9 Millionen Franken Umlaufvermögen und bei den Passiven 67,2 Millionen Franken Eigenkapital aus den Spezialfinanzierungen.

Mit diesen Feststellungen schliesse ich die Rückmeldung aus der Finanz- und Geschäftsprüfungskommission und danke dem Leitungsteam und den Mitarbeitern der KAAB und dem Verwaltungsrat für ihren Einsatz und das zielgerichtete Vorgehen im Jahr 2023.

Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle. Zuerst mal vielen Dank an Grossrat Riedo für diese wunderbare Zusammenfassung. Es ist mir auch ein grosses Vergnügen, Ihnen heute den Geschäftsbericht der Kantonalen Anstalt für die aktive Bodenpolitik (KAAB) etwas eingehender präsentieren zu dürfen.

Es handelt sich, wie gesagt, um den dritten Jahresbericht, 1. Januar bis 31. Dezember 2023. Man kann also sagen, die KAAB hat 2024 ihr viertes Betriebsjahr angetreten, weil sie am 1. Oktober 2020 gegründet wurde.

Und heute haben wir, glaube ich, die Gelegenheit, zu sehen, wie weit sie seit ihren Anfängen schon gekommen ist.

2023 fut, il faut le dire, une année charnière pour cet établissement. Pour le site de St-Aubin AgriCo – il y a d'ailleurs une séance d'information aux communes ce soir –, le fait marquant est sans conteste la signature d'un contrat de vente d'une parcelle du site le 5 octobre 2023, que vous avez validée d'ailleurs, sur laquelle sera construit le nouvel atelier de transformation de volaille de Micarna. Avec ce contrat, c'est un concept de préfinancement de la planification et des infrastructures qui a été adopté. L'ECPF pourvoira à la construction de la STEP industrielle, qui deviendra par la suite régionale, à l'approvisionnement en eau potable, à la plateforme de mobilités, au réseau d'accès au site et aux aménagements extérieurs. Les différentes demandes de permis de construire seront déposées au début de l'été. Il convient également de noter la signature d'un contrat de contracting énergétique avec Groupe E, le 15 février 2023, qui prévoit la production d'énergie à 100% renouvelable, produite et consommée sur le site.

Und was die Investitionen in den Standort von AgriCo betrifft, ist die Fortsetzung der Sanierungsarbeiten an mehreren Gebäuden besonders erwähnenswert.

Sie haben bei der Lektüre des Geschäftsberichts sicher festgestellt, dass die Planung gewisser Anlagen überarbeitet wurde. Vielleicht ist es wichtig zu erwähnen, dass auf ein Restaurant am Standort, bis auf Weiteres, verzichtet wurde, wie auch auf den Teil für die Gebäude 1741 und 1742. Unter dem anfänglichen Verpflichtungskredit, der von Ihnen validiert wurde, von 21,76 Millionen Franken, wurde bei den Investitionsausgaben von 18,54 Millionen Franken geschlossen. Das heisst, der Saldo, Sie haben es ausgerechnet, 3,22 Millionen Franken, wird in den Fonds für aktive Bodenpolitik überführt und für weitere Investitionen eingesetzt.

Le site AgriCo suscite l'intérêt d'institutions et de partenaires externes pour l'organisation d'événements en lien avec le but stratégique du Conseil d'Etat, celui de faire de ce site un pôle de compétences dans le domaine agroalimentaire. En 2023, une douzaine d'événements divers et de visites se sont déroulés à St-Aubin.

Je reviens rapidement sur le contenu du rapport consacré au site de la Maillarde à Romont. A l'instar de l'arrivée de Micarna à St-Aubin, Romont accueillera un locataire de marque jusqu'à l'automne 2029: l'entreprise Rolex. Celle-ci s'est en effet portée locataire de deux halles. Elle y installera temporairement ses lignes de production jusqu'à la mise en exploitation de son nouveau site à construire à Bulle, en cours également. Dès 2025, quelque 250 places de travail seront progressivement ouvertes à Romont. Cela ne manquera pas d'offrir une visibilité accrue au site de la Maillarde et cela augmentera grandement son attractivité.

Was die Investitionen betrifft, wurden diese fortgesetzt, mussten aber an den ruhmreichen Mieter angepasst werden, von dem ich gesprochen habe.

Besonders erwähnenswert ist an dieser Stelle, dass die letzten Arbeiten zur Energieverteilung zwischen den verschiedenen Gebäuden und der Heizzentrale abgeschlossen sind und die Anlagen seit Anfang März 2023 in Betrieb sind. Das heisst, der Standort konnte somit an das Wärmenetz von Romont angeschlossen werden.

Le site de Pré-aux-Moines, à Marly, est tributaire de la réalisation de la liaison routière Marly-Matran. Il y a donc peu d'éléments à relever pour ce site durant l'année 2023. Celui-ci a néanmoins été choisi par l'Etat de Fribourg comme projet pilote pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les zones d'activités encore non construites. Ce projet sera déployé dès cette année.

Quant aux comptes et au plan financier de l'établissement, le fonds pour la promotion foncière active, le fonds PFA, a été créé pour financer le développement de ces trois sites ainsi que pour assurer le fonctionnement de l'ECPF jusqu'à son autonomie financière. A la fin de l'année dernière, 8,1 millions de francs avaient déjà été utilisés pour les frais d'exploitation et 71 millions ont déjà été investis, ce qui laisse un solde de 20,8 millions de francs dans le fonds PFA au 31 décembre 2023.

Und hinsichtlich der Betriebskosten konnten die Personalkosten der Kantonalen Anstalt für die aktive Bodenpolitik (KAAB) in Grenzen gehalten werden, da sie leicht unter dem budgetierten Betrag liegen. Dasselbe gilt für die Betriebskosten von AgriCo und La Maillarde, welche ebenfalls tiefer als budgetiert ausfielen.

Le résultat global pour les charges de personnel et d'exploitation est ainsi inférieur au budget 2023 d'un peu moins de 300 000 francs et le revenu moyen du site est quant à lui resté stable. On prévoit une augmentation importante au budget 2023 (+ 1 million) en raison de l'arrivée de Rolex à Romont. Au final, le plan financier montre que l'ECPF atteindra – du

moins on fait tout pour cela – son équilibre financier à partir de 2027. Les 100 millions prévus dans le fonds PFA suffiront à développer les trois sites, AgriCo, la Maillarde et Pré-aux-Moines.

Conclusion: l'année dernière, je vous disais que l'ECPF allait réaliser beaucoup de choses en seulement trois ans et qu'on ne comptait pas s'arrêter en si bon chemin. L'année 2023 confirme cette tendance très positive. Les éléments-clés que sont les conclusions du contrat avec Micarna et Rolex nous montrent que nous sommes sur la voie du succès dans le développement des sites en propriété de l'ECPF. Grâce à cet outil, notre canton est à même de proposer des surfaces et des infrastructures attractives aux entreprises. Nous l'avons clairement démontré en 2023. Il reste bien sûr beaucoup de travail. Néanmoins, ces résultats sont plus qu'encourageants. Gageons que l'ECPF saura relever les défis qui se présenteront ces prochaines années. Ces effets se concentreront en particulier du côté de St-Aubin avec la concrétisation de l'implantation de Micarna et tout ce que ce projet va impliquer.

Die Kantonale Anstalt für die aktive Bodenpolitik (KAAB), ihre Mitarbeitenden und auch der Verwaltungsrat sind sehr motiviert - es sind zwei Mitglieder hier, Grossrat Stéphane Peiry und Grossrat Pierre Mauron - sich mit voller Kraft weiter für eine nachhaltige Wirtschaftsentwicklung unseres Kantons einzusetzen.

Und ich möchte noch ganz kurz ...

Je tiens à remercier le directeur qui est parti à la mi-année, M. Giancarlo Perotto. Il a été remplacé ad interim par M^{me} Corinne Rebetez. J'en profite pour remercier ce binôme qui a su mettre cet établissement cantonal sur les rails et initier son important développement. Merci à eux! C'est aussi l'occasion de souhaiter plein succès au nouveau directeur, présent aujourd'hui, André Schönenweid, qui a pris officiellement ses fonctions le 1^{er} mai dernier et qui, j'en suis sûr, amènera l'ECPF à sa pleine maturité durant ces prochaines années. On s'en réjouit.

Marmier Bruno (VEA/GB, SC). Ich habe nur eine Frage. Vous avez parlé, Monsieur le Représentant du Gouvernement, de contrat de contracting avec Groupe E. A-t-il fait l'objet d'un appel d'offres?

Levrat Marie (PS/SP, GR). Mon intervention concerne ce rapport et le suivant. J'aimerais poser questions générales au sujet de l'ECPF.

L'ECPF est une chance pour le canton de Fribourg. C'est une chance de pouvoir être actif niveau de cette politique foncière. L'établissement doit, vous l'avez dit M. le Conseiller d'Etat, relever plein de défis, dont le développement des sites existants. Dans un avenir lointain, peut-être pourrions-nous envisager une extension des tâches, par exemple liées aux logements ou d'autres, mais cela est de la musique d'avenir. Pour réaliser ces tâches colossales et très importantes pour le canton de Fribourg, on a besoin de ressources. Sont liés à ces ressources trois éléments qui nous questionnent un peu plus:

1. les ressources en personnel. Les défis sont énormes, les enjeux très importants pour le canton. Il faut s'assurer que nous disposons des ressources suffisantes, pas uniquement les ressources financières, mais également les ressources en personnel;
2. la gouvernance. Nous avons vu, vous l'avez également relevé M. le Conseiller d'Etat, qu'il y a eu un départ et plusieurs changements au sein de l'établissement. Cela nous pousse à nous questionner sur la gouvernance. A ce jour, cela semble fonctionner. On verra si cela toujours le cas par la suite;
3. l'autonomie. Cela fait la force de l'ECPF. Il faut à tout prix garantir l'autonomie dont bénéficie l'établissement.

Pour terminer, nous souhaiterions remercier toutes les personnes impliquées dans cet établissement pour le travail accompli. Cet établissement est relativement neuf. Le Grand Conseil a, à notre sens, eu raison de croire en ce projet.

Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle. M le Député Marmier, je vous renvoie au communiqué de presse de Groupe E du 11 avril 2022: Groupe E a remporté l'appel d'offres international lancé par l'établissement pour la création du concept énergétique global du site AgriCo à St-Aubin.

Je remercie M^{me} la Députée Levrat pour ses propos, qui, si j'ai bien suivi, n'a pas posé de questions spécifiques. Je partage votre avis.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

—

Rapport 2024-DEEF-22

Etablissement cantonal de politique foncière (ECPF) - Rapport sur l'exécution du mandat 2020-2023

Rapporteur-e: **Riedo Bruno** (*UDC/SVP, SE*)
Représentant-e du gouvernement: **Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle**
Préavis de la commission: **03.05.2024** (*BGC mai 2024, p. 1706*)

Discussion

Riedo Bruno (*UDC/SVP, SE*). Es freut mich, Ihnen nachfolgend die wichtigsten Punkte des Mandatsberichts 2020–2023 der Kantonalen Anstalt für die aktive Bodenpolitik (KAAB) aus Sicht der Finanz- und Geschäftsprüfungskommission vorstellen zu können.

Meine Interessenbindungen sind immer noch die gleichen wie im Vortraktandum. Die wiederhole ich somit nicht.

Die Finanz- und Geschäftsprüfungskommission hat an ihrer Sitzung vom 3. Mai 2024 den Mandatsbericht für die Jahre 2020–2023 besprochen.

Die an der Sitzung gestellten Fragen der Mitglieder der Finanz- und Geschäftsprüfungskommission wurden wie im Vortraktandum durch Herrn Staatsrat Olivier Curty und Generalsekretär Christophe Aegerter kompetent beantwortet.

Ausarbeitung einer Entwicklungsstrategie: Der Staatsrat hat im August 2021 die Strategie der KAAB für die Entwicklung der Areale genehmigt. Diese Strategie ist in der Nachhaltigkeitsstrategie des Staates Freiburg eingebunden. Die KAAB ist dabei bestrebt, Sektoren zu entwickeln, welche mehr als blosses Industrieareale und somit wirklich nachhaltig sind. Das heisst, alle drei Nachhaltigkeitsdimensionen, Wirtschaft, Umwelt, Gesellschaft, werden berücksichtigt und miteinander verbunden.

Die diesbezügliche detaillierte Berichterstattung liegt im vorliegenden Mandatsbericht für die drei Entwicklungsareale vor.

Ausarbeitung von konkreten Vorschlägen für die Zurverfügungstellung von Grundstücken zuhanden der Wirtschaftsakteure: Die KAAB hat die Rahmenbedingungen für die Zurverfügungstellung von Grundstücken zuhanden der Wirtschaftsakteure, inklusive einer Geschäftspraxis für die Umsetzung des Baurechts in dieser Zeitspanne erarbeitet und diese liegen nun vor.

Diese und auch die anderen strategischen Vorgaben und die allgemeinen Aufgaben liegen, wie im Mandatsbericht erläutert, im Zeitplan und bewegen sich auch im dafür vorgesehenen Kostenrahmen.

Wir danken den Verfassern des Mandatsberichts für die detaillierte Ausarbeitung und die übersichtliche Darstellung des Berichts und den verantwortlichen Personen in der Geschäftsleitung und im Verwaltungsrat sowie allen Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern für ihre zielgerichtete und erfolgreiche Arbeit in den vergangenen Jahren.

Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle. Vielen Dank an Grossrat Riedo für seine Zusammenfassung.

Das ist wirklich ein wichtiges Dokument. Der Kontext ist klar. Gemäss Artikel 7 und 21 des Gesetzes über aktive Bodenpolitik erteilt der Staatsrat der Kantonalen Anstalt für die aktive Bodenpolitik einen Leistungsauftrag, der grundsätzlich für 5 Jahre gilt. Und dieser Leistungsauftrag beschreibt die Strategie und die Aufgaben der Anstalt, die in allgemeine und besondere Aufgaben aufgeteilt werden. Er legt aber auch die Anforderungen und den operativen Rahmen, insbesondere in finanzieller Hinsicht, fest.

Le premier mandat entre l'Etat et l'ECPF a été conclu le 31 août 2021 pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2023, soit une durée plus courte que les cinq ans prévus dans la LPFA. Cette durée a été fixée en vue de donner au Conseil d'Etat la marge de manœuvre, durant les premières années d'existence de l'ECPF, pour réviser ce mandat et pour l'adapter à l'évolution de l'établissement. Le mandat fait l'objet d'un rapport qui a été présenté à la Commission des finances et de gestion comme prévu et qui vous est soumis aujourd'hui. Je précise qu'en séance du 26 juin 2023, le Conseil d'Etat a approuvé le deuxième mandat confié à l'ECPF pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2028.

Und vielleicht zum ersten Leistungsauftrag, den Sie prüfen konnten: Er gibt die Resultate wieder, die in Bezug auf die gesetzten Ziele und auch die allgemeinen und besonderen Aufgaben pro Standort im Einflussbereich der aktiven Bodenpolitik erreicht wurden.

S'agissant des objectifs de missions générales, permettez-moi de reprendre ceux qui me paraissent essentiels:

1. il s'agit d'abord d'établir une stratégie pour le développement des trois sites en propriété de l'établissement. Cette stratégie, fondée sur les trois piliers du développement durable (économie, société et environnement) a été élaborée conformément au mandat et approuvé par le Conseil d'Etat en août 2021;
2. il s'agit de mettre en place les outils nécessaires pour garantir l'attractivité des sites, notamment par la mise en œuvre des droits de superficie ou exceptionnellement par le biais d'une vente. L'ECPF a donc fait le nécessaire pour établir ces modèles de contrat sur la base des particularités des sites, de l'évaluation de loyers attractifs et des prestations assurées. Ces analyses ont permis de fixer les conditions de droits de superficie, dont deux étaient en passe d'être signés à la fin 2023.

Was die allgemeinen finanziellen Ziele des Leistungsauftrags betrifft, hat die Kantonale Anstalt für die aktive Bodenpolitik (KAAB) die nötigen Massnahmen ergriffen, um einen realistischen Finanzplan auszuarbeiten, der regelmässig auch aktualisiert wird, natürlich, und der ab dem Jahr 2027, wenn alles gut geht, einen selbsttragenden Betrieb vorsieht.

Ajoutés à ceux des autres missions générales, ces résultats ont permis au Conseil d'Etat de constater que les objectifs globaux fixés par l'ECPF pour ces trois premières années de fonctionnement ont été remplis. S'agissant d'AgriCo à St-Aubin, tous les objectifs ont été atteints. A ce titre, il convient de mentionner l'important travail effectué par l'ECPF pour encadrer et soutenir le développement du projet Micarna, qui a abouti à un contrat de vente conditionnel signé en 2023. Ce succès n'aurait pas été possible sans le suivi de la procédure d'établissement du plan d'affectation cantonale (PAC AgriCo), qui est entré en force le 1^{er} septembre 2022.

Und vielleicht noch parallel zu den Zielen, die im Leistungsauftrag festgehalten sind, hat die Kantonale Anstalt für die aktive Bodenpolitik (KAAB) noch weitere Leistungen erbracht, um den Standort aufzuwerten.

Neben den Investitionen zur Verbesserung des Standortes, hat die Anstalt eine Reihe von Dienstleistungen zugunsten der eingemieteten Unternehmen eingeführt und auch ein Energiekonzept aufgestellt, das zurzeit umgesetzt wird.

A Romont, sur le site de La Maillarde, l'ECPF s'est vu fixer trois objectifs particuliers: la mise en place d'une stratégie de développement, l'atteinte de la rentabilité à court terme et l'élaboration ainsi que la gestion des procédures d'aménagement nécessaires. Si les deux premiers objectifs ont été atteints, le troisième a été initié. Il permettra un déploiement d'un plan d'aménagement de détail dès 2025. Quant au site Pré-aux-Moines à Marly, son sort reste lié à la réalisation de la future jonction Marly-Matran. Les objectifs formulés pour ce site ont donc été retardés, hormis celui visant l'établissement d'une stratégie de développement qui intègre ces spécificités, notamment la proximité du Marly Innovation Center, la revitalisation de la Gérine et j'en passe.

A son terme, le rapport sur le premier mandat de l'ECPF donne donc une bonne indication sur le fonctionnement financier de l'établissement, notamment en ce qui concerne les perspectives. Pour ce qui est des dépenses et les recettes, je me réfère à ce j'ai exposé dans le cadre du rapport de gestion 2023 de l'établissement.

Am Ende des ersten Leistungsauftrags zwischen dem Staat und der Kantonalen Anstalt für die aktive Bodenpolitik (KAAB) kann festgestellt werden, dass die im Gesetz über die aktive Bodenpolitik (ABPG) vorgesehenen Instrumente zum Führen mit Leistungszielen vollkommen angemessen und auch, glaube ich, effizient sind.

Ces outils permettent en effet d'effectuer un suivi régulier, ce qui est important, et de s'assurer que l'établissement gère au mieux ses missions et son cadre financier. Le rapport périodique, imposé par la loi, permet également aux autorités politiques que vous êtes de disposer d'un bilan régulier, fondé sur des résultats concrets et d'un état financier précis et prospectif. Une interprétation de ce premier rapport permet de constater que l'Etablissement de politique foncière active est désormais bien en place. Ses procédures sont organisées et il est tout à fait à même de se fixer des stratégies et de réaliser ses objectifs. Cet essai, d'une durée de plus de trois ans, a ainsi permis de convaincre du bien-fondé de la structure de promotion foncière mise en place et de son efficacité. Conformément aux objectifs fixés, il s'agira désormais d'assurer une pérennité de l'établissement qui passera forcément par un autofinancement. Je suis convaincu que l'ECPF permettra de stimuler et d'assurer le développement et l'attractivité du canton.

Der Staatsrat bittet Sie somit, den vorliegenden Bericht zur Kenntnis zu nehmen.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

—

Election (autre) 2024-GC-92
Un-e scrutateur/trice, en remplacement de Susanne Schwander

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 85; rentrés: 85; blancs: 4; nuls: 0; valables: 85; majorité absolue: 43.

Est élu *M. Fritz Glauser*, par 81 voix.

Election (autre) 2024-GC-93
Un membre de la Commission des affaires extérieures (CAE), en remplacement de Flavio Bortoluzzi

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 90; rentrés: 89; blancs: 2; nuls: 0; valables: 89; majorité absolue: 45.

Est élu *M. Eric Barras*, par 82 voix.

Ont obtenu des voix: MM. Roland Mesot (2), Nicolas Berset (1), Marc Fahrni (1) et Benoît Glasson (1).

Election (autre) 2024-GC-94
Un membre de la Commission des affaires extérieures (CAE), en remplacement de Susanne Schwander

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 94; rentrés: 93; blancs: 1; nuls: 0; valables: 93; majorité absolue: 47.

Est élue *M^{me} Catherine Esseiva*, par 92 voix.

Election (autre) 2024-GC-96
Un membre de la CIP Convention scolaire romande, en remplacement de Brice Repond

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 97; rentrés: 95; blancs: 4; nuls: 0; valables: 95; majorité absolue: 48.

Est élue *M^{me} Sophie Moura*, par 90 voix.

A obtenu des voix: M^{me} Nadia Savary-Moser (1).

Election (autre) 2024-GC-95**Un membre suppléant/e de la Commission des affaires extérieures (CAE), en remplacement de Bruno Riedo**

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 93; rentrés: 93; blancs: 0; nuls: 0; valables: 93; majorité absolue: 47.

Est élu *M. Nicolas Berset*, par 93 voix.

—

> La séance est levée à 11 h 05.

Le Président:

Adrian BRÜGGER

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Patrick PUGIN, *secrétaire parlementaire*